

La formule

Pourquoi choisir ce séjour ?

La seule formule qui garantisse une totale immersion

10 heures de cours totalement personnalisés, avec un enseignant qualifié et expérimenté, progrès assurés.

5 heures d'activités en famille

Et 3 sessions (sauf mention contraire dans le descriptif du séjour selon la région choisie) de pêche par semaine, d'une heure chacune, avec un moniteur.

Avec 10 heures de cours d'anglais par semaine, le programme est cohérent, et ce volume d'heures est requis pour rentabiliser le séjour et travailler sérieusement, dans la continuité.

Le type de pêche proposé peut varier selon la destination choisie. Par exemple: pêche à la mouche, pêche en rivière.

Présentation

Un programme de cours totalement sur mesure, exactement adapté au niveau de votre enfant, tout en résidant dans la maison de son enseignant : **une garantie de progrès incomparable.**

La pratique d'une activité nature en dehors des cours peut permettre de motiver encore plus votre enfant.

En dehors des heures de cours, et des sessions de pêche avec son moniteur, votre enfant bénéficie d'un peu de temps de repos (son enseignant aussi, qui a besoin de temps pour préparer les cours du lendemain, corriger le travail rendu, et gérer sa vie quotidienne).

Votre enfant peut rester à la maison, faire le travail personnel demandé par son enseignant pour le lendemain, ou participer à certaines activités familiales : faire des courses ensemble, regarder la télévision ensemble, aller voir des amis, etc.

Comment se passe le séjour ?

Nous choisissons une famille d'accueil dont l'un des parents est diplômé pour enseigner sa langue maternelle à des étrangers.

Chaque matin, avec son enseignant personnel, votre enfant travaillera ses points faibles, utilisera ses acquis, mettra en pratique ce qu'il sait déjà- et verra que finalement, l'anglais, ce n'est pas si difficile que cela ! Il suffit de prendre le temps, et d'être aidé par quelqu'un qui se consacre exclusivement à vous.

Jour après jour, la confiance en soi remplace la timidité, la prononciation s'améliore, le vocabulaire devient plus précis. Et même si, bien évidemment, votre enfant ne revient pas bilingue de ce séjour linguistique, sa motivation pour la langue étudiée sera tout autre, son attitude extrêmement positive, et les progrès se feront ensuite tout naturellement.

Possible à tout moment de l'année, cette formule de séjour linguistique donne des résultats remarquables.

Les cours

- Professeur Particulier, de langue maternelle

10 heures de cours totalement personnalisés, avec un enseignant qualifié et expérimenté, progrès assurés.

+ 5 heures d'activités en famille (cuisine, shopping, minigolf, bowling promenade en ville, etc.)

Et 2 demi-journées de pêche sur la rivière Dee, par semaine !

Contenu des cours

- Anglais général / Compréhension de l'écrit
- Anglais général / Compréhension de l'oral
- Anglais général / Expression à l'écrit
- Anglais général / Expression orale



Examen en fin de session

- Attestation de séjour

Avantages additionnels

- Coaching individuel de bilan d'étape toutes les 6 semaines
- Travail personnel quotidien

L'hébergement

Vous logez dans la maison de votre professeur, où vous disposez d'une chambre individuelle.

Pension complète, du dimanche soir de votre arrivée, au dimanche matin de votre départ.

Les repas sont pris en compagnie de la famille enseignante, et la vie quotidienne est l'occasion d'une excellente pratique à l'oral, qui permet de fixer les acquis des séances de cours, et d'enrichir son vocabulaire.

L'enseignant et sa famille intègrent le participant dans leur rythme quotidien, mais cela ne veut pas dire qu'ils seront à la maison du matin au soir tous les jours. **Une certaine indépendance peut être laissée au participant pour son temps libre**, même si une journée d'excursion est en général organisée par la famille.

Si toutefois vous souhaitez qu'un membre adulte de la famille soit présent en permanence à la maison, ajoutez à votre séjour l'option "Cocooning". **L'option "Cocooning" ne garantit pas d'activités spécifiques, mais juste la présence permanente d'un adulte à la maison.**

Le voyage

Quels sont les aéroports d'arrivée possible pour ce séjour ?

- Aéroport d'Aberdeen

Quels sont les créneaux horaires à respecter ?

- Vous devez **arriver le dimanche** et **repartir le samedi**.



Comment organiser le voyage de mon enfant ?

- Retrouvez toutes les informations à connaître dans [ce document à télécharger](#).

Les formalités

Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 4 à 5 documents sont obligatoires pour se rendre en Grande-Bretagne :

Document 1 : Passeport en cours de validité, ou (et uniquement jusqu'au 30/09/2021, date après laquelle elle ne sera plus acceptée) Carte Nationale d'Identité, date de validité d'origine non dépassée*. **Nous vous recommandons cependant de voyager plutôt avec un PASSEPORT**, lequel présente l'avantage de pouvoir utiliser les bornes de contrôle automatique pour le passage des frontières.

Document 2 : [Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire](#), obtenue en ligne, complétée et signée par le Responsable Légal habilité, imprimée, et remise au mineur voyageant. A télécharger ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

Document 3 : Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (Document 2)

Document 4 : Le formulaire "Letter of Consent to Travel", ou "Authorisation to Travel" (selon le titre que leur donne chaque école), que vous trouverez dans votre Espace Perso. A imprimer, compléter, dater et signer.

Document 5 : Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention de ces documents, qui peuvent s'avérer fort longs suivant les régions !

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

* **Validité des cartes d'identité et passeports :** seule la date de validité imprimée sur le document d'identité est prise en compte par les services de l'immigration britannique. Même si l'Etat français a prolongé la durée de vie des cartes d'identité expirées, cette extension de validité n'est pas prise en compte ni acceptée par la Grande-Bretagne. Assurez-vous que la date de validité imprimée sur la carte d'identité, ou sur le passeport, est bien respectée.

FORMALITES SANITAIRES COVID-19

Effective attire votre attention sur l'obligation de respecter les contraintes sanitaires édictées par le gouvernement britannique pour entrer en Grande-Bretagne.



Vous trouverez sur ce site officiel les dernières informations à jour :

<https://uk.ambafrance.org/Conditions-de-deplacement-entre-la-France-et-le-Royaume-Uni>

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne peut quitter la France sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par Effective dès la confirmation de votre inscription.

L'encadrement

Durant les cours vous êtes avec votre enseignant. En dehors des leçons, vous partagez le quotidien de votre famille-hôte qui n'assure cependant pas une supervision permanente.

Il faudra savoir faire preuve d'autonomie pendant les périodes creuses de la journée où la famille vaque à ses occupations afin de profiter pleinement de cette formule.

Les parents de l'élève ont la possibilité de donner ou non la permission de sortie à leur enfant par le biais de la Fiche Sanitaire.

Lors des activités, vous êtes sous la responsabilité des moniteurs de l'activité choisie.

Bon à savoir: les participants âgés entre 7 et 12 ans peuvent s'inscrire sur ce programme. Vous devez obligatoirement souscrire à l'option Encadrement Permanent. Elle coûte 150 euros par semaine et garantit la présence d'un adulte tout au long du séjour.

Les dates et les prix

Frais pédagogiques

[Devis interactif](#) 

Cours

10 heures de cours d'anglais + 5 heures d'activités en famille + 2 demi-journées de pêche en rivière
par semaine

Prix

1 465,00 €

Hébergements proposés par l'école

Caractéristiques

Hébergement chez l'habitant
Famille
Pension complète 7 jours sur 7
Chambre individuelle

Prix

inclus

Options & prestations accessoires

Caractéristiques

Accueil-transfert

Prix

260,00 €

Activité pêche

Ce supplément est obligatoire

à partir de

270,00 € / sem.

Option "Encadrement permanent"

à partir de

160,00 € / sem.

Assurance Multirisques (Médicale/Rapatriement /Annulation avant le départ)

à partir de

90,00 €

